

Revenus des vétérinaires libéraux : une évolution favorable depuis 1991

François COUROUBLE
Président de la CARPV* pour Valovet

EXERCICE

L'analyse sur presque 20 ans des revenus des vétérinaires libéraux reflète l'évolution de notre profession du point de vue démographique et économique. Elle montre qu'en dépit des difficultés rencontrées, la profession a su se développer de façon continue avec une stagnation depuis 5 ans, qui a un impact sur les revenus moyens.

Cette analyse sur les revenus des vétérinaires libéraux utilise les données de la CARPV*. Ce sont les données individuelles les plus exhaustives disponibles pour la profession.

Les chiffres des revenus sont issus des déclarations sociales des vétérinaires libéraux et correspondent à la base des cotisations pour la retraite de base des libéraux (RBL). Ce ne sont donc pas les revenus imposables.

Il s'agit des chiffres connus mi-janvier de chaque année tels qu'on les trouve dans les rapports annuels de la CARPV.

Au fil du temps, la base des cotisations a évolué, les sociétés d'exercice libéral (SEL) sont apparues puis se sont développées en quelques années, avant d'inclure une partie des dividendes versés par ces SEL.

Nombre de vétérinaires libéraux en hausse

Aujourd'hui, il s'agit grossièrement de :

- pour les BNC/BIC des SCP, individuels, SNC : le bénéfice + les cotisations facultatives Madelin ;
- pour les SEL : les rémunérations de gérance après abattement de 10 % pour frais professionnels + les cotisations facultatives Madelin + la partie des dividendes qui excède 10 % du capital social.

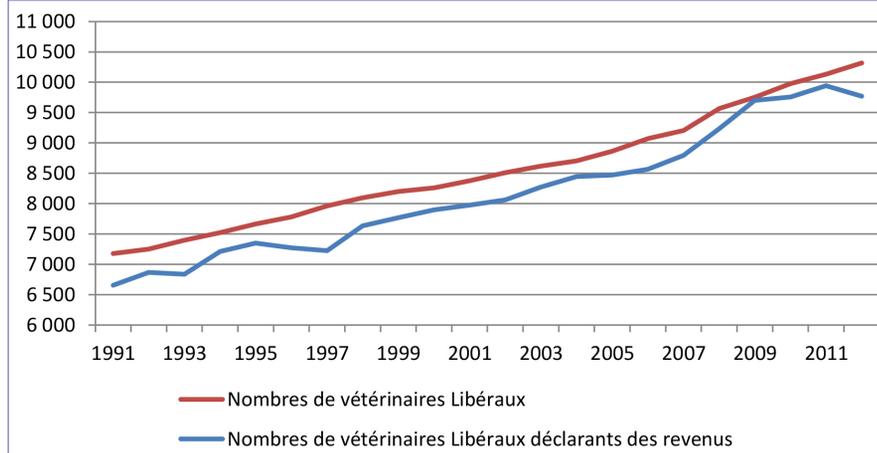
Malgré ces biais, les grandes masses peuvent être comparées sur plusieurs années.

Le nombre de vétérinaires libéraux a augmenté de 44 % entre 1991 et 2012, passant



de 7 180 à 10 318 (figure n° 1). Nous avons comparé ce chiffre avec le nombre de vétérinaires libéraux pour lesquels nous connaissons les revenus n-2 en début d'année n. La proportion varie de 90,74 % en 1990 à 99,47 % en 2012.

Figure n° 1 : Nombre de vétérinaires libéraux en année n'ayant déclaré des revenus positifs en année n-2



Le nombre de vétérinaires libéraux a augmenté de 44% entre 1991 et 2012, passant de 7 180 à 10 318.

En valeur relative, les revenus des femmes ont une augmentation plus forte, ils ont été multipliés par 1,58 en 18 ans pour 1,51 pour les hommes entre 1995 et 2012.

100 à 250 déficits fiscaux

Cette différence de presque 9 % a une grande influence quand nous comparons les revenus globaux de la profession. Elle s'explique par le nombre d'inscriptions les deux dernières années précédant l'année étudiée, par le nombre de déficit fiscal, par le changement de mode de déclaration ou le retard de déclaration et par les non déclarations.

Les déficits concernent entre 100 et 250 vétérinaires par an, il s'agit souvent de revenus de la ou des premières années d'installation.

Les revenus non déclarés concernent quelques réfractaires au système social français et des vétérinaires ayant des revenus supérieurs à 5 fois le plafond de la Sécurité sociale (PSS), soit 181 860 euros en 2012.

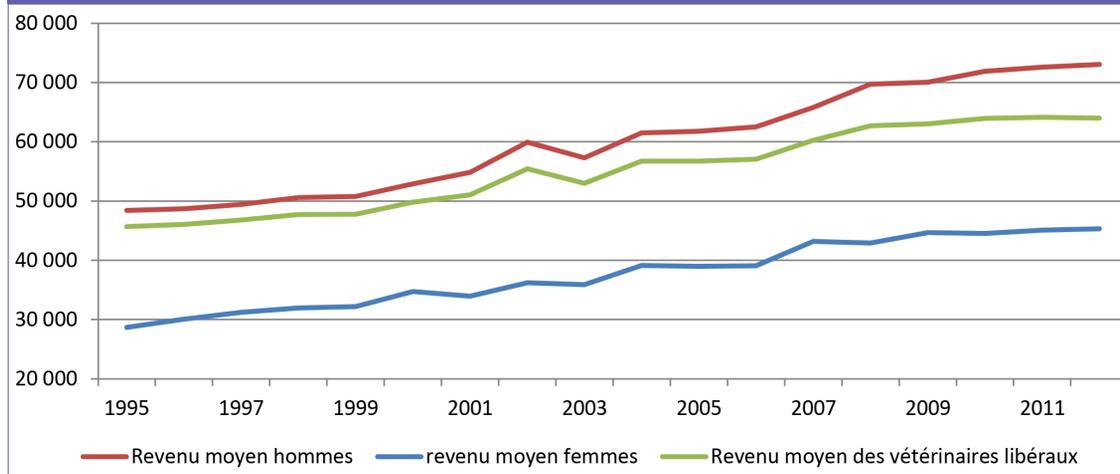
Les revenus augmentent régulièrement

Pour les revenus des vétérinaires, la CARPV a étudié la différenciation par sexe depuis 1995 seulement pour les revenus. Depuis, nous voyons que globalement, les revenus augmentent régulièrement, avec un écart absolu qui se creuse (27 723 euros en 2012 pour 19 719 euros en 1995) mais stable en rapport du revenu moyen (l'écart représente 43,34 % du revenu moyen en 2012 pour 43,18 % en 1995).

En valeur relative, les revenus des femmes ont une augmentation plus forte, ils ont été multipliés par 1,58 en 18 ans pour 1,51 pour les hommes entre 1995 et 2012 (figure n° 2).

Si nous prenons le revenu moyen de la profession, nous voyons une stagnation depuis 4 ans. Le revenu moyen global de 2012

Figure n° 2 Revenus moyens par sexe



s'élève à 63 968 euros pour 9 770 cotisants réels, soit en baisse de 0,13 % par rapport à l'année précédente. Mais si nous prenons l'évolution par sexe, les revenus sont en augmentation, celui des hommes de 0,68 % à 73 026 euros et celui des femmes de 0,71 % à 45 303 euros.

Une apparente contradiction

Cette apparente contradiction tient au fait que nous avons une plus grande proportion de femmes qui ont des revenus inférieurs à la moyenne.

Analysons maintenant le revenu global des vétérinaires libéraux. Afin de lisser les écarts dans la proportion des revenus connus, nous avons reconstitué les populations par sexe pondérées du revenu moyen de chacun. Pour cette raison, nous présentons ces données en base 100 en 1991.

Si les chiffres bruts ne sont pas justes, l'évolution de ces chiffres calculés avec les mêmes biais a une valeur significative (figure n° 3).

Cette courbe est sans équivoque, alors que l'inflation (Indice Insee tout ménage sans tabac) a augmenté de 35,42 % sur cette période, le revenu global a augmenté de 119 %.

Si nous prenons en compte que le nombre de salariés vétérinaires a été multiplié par 2, nous constatons que la profession a su développer ses activités de façon significative : augmentation de la médicalisation des animaux, vente du petfood, augmentation des services...

Plus forte augmentation chez les femmes

Si nous revenons sur l'analyse par sexe depuis 1995, nous voyons que la part des

femmes dans les revenus de la profession est passée de 9,5 % à 30 % en 2012 alors qu'en termes de population, leur proportion est passée de 13,80 % à 32,67 % chez les vétérinaires libéraux.

La diminution de cet écart est la conséquence de la plus forte augmentation du revenu moyen des femmes sur cette période.

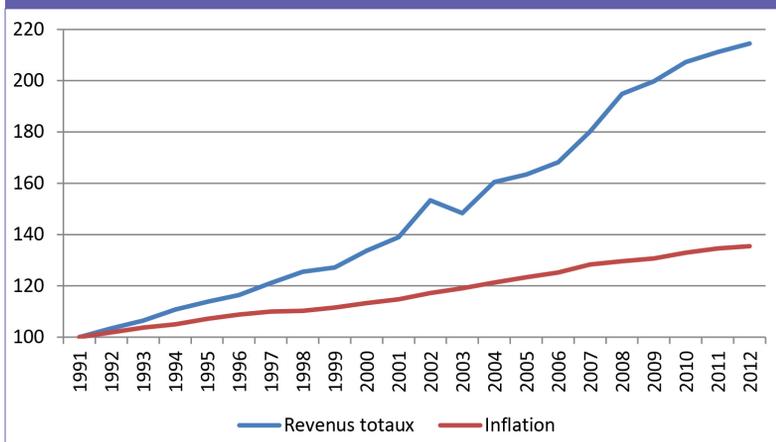
Cette analyse globale sur presque 20 ans est le reflet le plus juste possible de l'évolution de notre profession tant du point de vue démographique que du point de vue économique.

Malgré les difficultés qu'elle rencontre quotidiennement, la profession a su se développer de façon continue avec une certaine stagnation depuis 5 ans environ, que nous voyons bien sur les revenus moyens. ■

* CARPV : Caisse autonome de retraite et de prévoyance des vétérinaires.

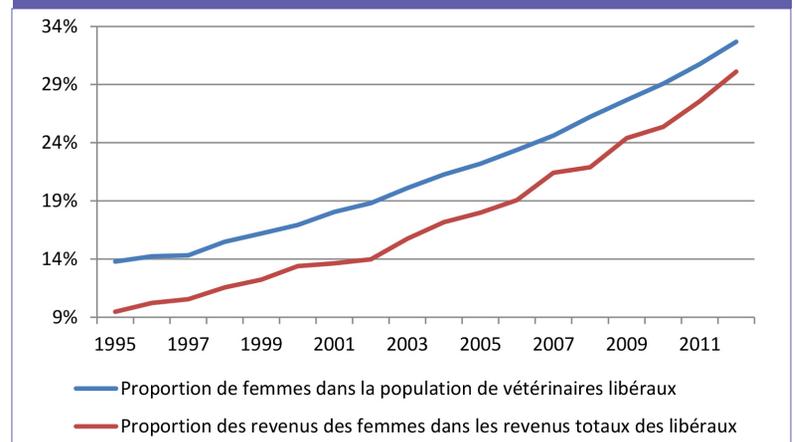
« En valeur relative, les revenus des femmes ont une augmentation plus forte. »

Figure n° 3 : Evolution du revenu global de la profession en base 100 en 1991



Si les chiffres bruts ne sont pas justes, l'évolution de ces chiffres calculés avec les mêmes biais a une valeur significative.

Figure n° 4 : Proportion de femmes et de leurs revenus



La part des femmes dans les revenus de la profession est passée de 9,5 % à 30 % en 2012 alors qu'en terme de population, leur proportion est passée de 13,80 % à 32,67 % chez les vétérinaires libéraux.

Modernisation de l'inspection des viandes : la FVE réagit

EXERCICE

Les vétérinaires interviennent en santé animale, bien-être animal, santé publique et environnement. Ils jouent un rôle clé pour assurer la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale.

« Il n'y a pas de réponse globale à la modernisation concernant l'inspection des viandes. Chaque Etat membre de l'Union européenne doit avoir du temps et de la flexibilité pour adapter son approche aux conditions locales en matière d'objectifs de sécurité sanitaire des aliments », a déclaré la FVE* lors de son assemblée générale, en mai.

La vitesse de la modernisation varie selon les Etats, avec parfois une longue période de transition.

Formation et ressources nécessaires

La FVE souligne que les changements doivent être graduels. De nombreux Etats membres n'ont pas les structures ni la capa-

cité pour répondre aux exigences des propositions européennes.

« Les vétérinaires doivent avoir une formation et les ressources nécessaires pour être capables de remplir leurs tâches », indique-t-elle. Un protocole clair doit préciser leur rôle dans les élevages et la chaîne de communication avec les vétérinaires officiels à l'abattoir.

Le système Food Chain Information doit être lié à un plan sanitaire des troupeaux et confirmés par des contrôles réguliers en élevage.

La FVE insiste sur l'importance de l'implication des praticiens dans la liaison avec les vétérinaires officiels à l'abattoir et dans l'interprétation des données sur la surveillance des maladies et du bien-être animaux collectées à l'abattoir.

« Les praticiens jouent un double rôle en conseillant les éleveurs et en participant aux tâches officielles », conclut la FVE. **V.D.**

* FVE : Fédération des vétérinaires d'Europe.



Le système Food Chain Information doit être lié à un plan sanitaire des troupeaux et confirmés par des contrôles réguliers en élevage.